

CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEUDI 25 JANVIER 2018 – 13h45

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Olivia REGGIANI
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Martin BIDOUE
- Bruno BOYER
- Paul-Marie CLARET
- Stéphane LIBS
- Yves MEJEAN
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Etaient excusé :

- Sylvain CLOCHARD

Y assistait :

Béatrice BOURSIER

11 administrateurs sur 12 présents.

1 - Validation du compte-rendu du dernier conseil d'administration

Le compte-rendu du CA du 6 décembre 2017 est validé à l'unanimité des présents.

2 – Point Fréquentation 2017 et Commissions régionales Art & Essai

La fréquentation nationale s'élève à 209 Millions d'entrées en 2017, en recul de 1,8% par rapport à 2016. Le baromètre ComScore Scare indique pour 2017 une baisse du marché Art & Essai de -1%, identique à la baisse du marché global et une diminution plus marquée pour les salles de catégorie A et B de 4,1%.

Un tour de table de la fréquentation de l'année 2017 est effectué :

- Méliès, Saint-Etienne : -4,2%
- Cinéma du Palais, Créteil : - 4 %
- Les cinémas Stars, Strasbourg : - 4,16%
- Caméo St Seb, Nancy : 0, Caméo Commanderie -10%
- Le Select, Antony : - 2,8%

- Chaplin à Nemours : +15%
- Cinéparadis Chartres : - 0,8 %
- Ciné Paradis Fontainebleau : + 9,2%
- Ermitage Fontainebleau : -2,8%
- Ciné St-Leu Amiens : -6,86% (-4000 entrées) mais résultat en légère hausse par rapport à 2015.
- 400 Coups, Châtellerauld : -10% (-4000 entrées) (et +2 par rapport à 2015)
- Comoedia Lyon : -8% (avec 3 salles fermées pendant 3 mois)
- Dôme Albertville : -11% et au global sur les sites -8%

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de maintenir un travail sans relâche et quotidien en animations pour conserver un niveau d'entrées simplement correct. Certains déplorent la désaffection du public le plus cinéphile sur les films fragiles, s'ils ne sont pas programmés dans les 2/3 semaines après leur sortie nationale.

Malgré une année moins riche en films et fréquentation Art & Essai qu'en 2016, la majorité des commissions régionales de classement se concluent avec une hausse globale des subventions.

Il est à craindre, si la nationale ne réévalue pas globalement à la baisse ces propositions, une nouvelle année d'écrêtement généralisé à -7, voire -10%.

Il est également constaté une trop grande homogénéité dans les subventions à travail d'animation et d'accompagnement, de risque sur la diversité très divers : le poids du seul indice dans les subventions est très important, les attributions des commissions régionales et leurs marges de manœuvres pour récompenser et différencier véritablement des salles dont le travail d'animation est extrêmement varié sont réduites.

Si les rôles de chaque membre sont désormais répartis au sein des commissions pour que chacun puisse se concentrer sur un critère différent d'appréciation, il est observé que certains membres ne s'expriment pas toujours et que certains points ne sont pas systématiquement pris en compte (critère de la diversité de programmation par exemple). Les malus très rarement utilisés en cas de défaillance. Des améliorations pour une meilleure prise en compte du travail qualitatif avaient été avancées lors des travaux du rapport Raude.- disposer des dossiers plus en amont pour travailler, présentation systématique par les Drac par exemple de l'environnement socio-culturel, concurrentiel, les changements éventuels survenus, mise à disposition de cartes géographiques incluant la concurrence, présence de membres issus d'autres régions ...-

La réforme de l'Art & Essai a porté exclusivement sur les caractéristiques quantitatives. Le poids de l'indice ou pourcentage, basé uniquement sur un nombre de séances A&E réalisé, est très important.

Le CA du SCARE souhaite demander au CNC qu'une meilleure organisation des commissions puisse être trouvée à partir de la mise en place définitive de la réforme, pour que les critères qualitatifs soient mieux pris en compte et ainsi récompenser au mieux les salles qui s'illustrent par un fort travail.

La réforme n'a pas encore été totalement mise en place. La modification des grilles de coefficients multiplicateurs par exemple sera appliquée lors du classement 2019. Il conviendra d'observer les effets à ce moment et demander des réajustements de la réforme. Néanmoins, si la réforme a un vrai caractère incitatif, le fonctionnement en enveloppe fermée paraît intenable à terme.

Stéphane Libs informe le CA du SCARE, que lors de son dernier CA, des administrateurs de l'AFCAE ont souhaité mettre à l'ordre du jour la question d'une valorisation des salles les plus engagées dans la diffusion de l'Art et Essai ; certaines exploitations, parfois de type multiplexe, diffusent de l'Art & Essai à 15 ou 20 % alors que des établissements dont la programmation est quasi exclusivement Art & Essai sont « qualifiés » de la même façon. Dans un contexte de baisse des subventions, cela est également ressenti comme une double peine. Une meilleure reconnaissance, un soutien majoré en termes d'image, pas nécessairement assorti d'une valorisation financière, y a été souhaité.

L'ensemble des salles leur semble être défendues de la même manière par l'Association.

La question a divisé le Conseil d'administration de l'AFCAE, certains y voyant une menace de division des salles Art & Essai au sein d'une association nationale forte, globalement unie et actuellement écoutée, notamment par les pouvoirs publics.

La réflexion reste néanmoins ouverte.

3 – Groupe de travail « charte distributeurs/exploitants »

Un groupe de travail SCARE / DIRE / SDI a été constitué. Il regroupe des distributeurs et des exploitants désireux de travailler à l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques, qui favorise un engagement en amont, l'exposition des films sur la durée, des choix affirmés de salle et de films, une communication dirigée sur les salles/films choisis.

Une expérimentation doit être menée sur une année. Une quinzaine de distributeurs proposeront dans la période un ou deux films importants de leur line-up chacun, qu'ils souhaiteront sortir dans les conditions de la charte. Les salles participantes choisiront de programmer un minimum de films, selon le nombre de salles, dans les conditions de la charte.

Une seconde réunion a eu lieu le 24 janvier, pour déterminer les conditions respectives de cette charte.

4 – CDAC / CNAC

Implantation CGR Clayes-Souilly :

Le SCARE a porté un recours contre le projet d'implantation d'un CGR de 8 salles à Clayes-Souilly, conformément au vote du Conseil d'Administration du 6 décembre 2017.

Un rendez-vous téléphonique avec Laurence Franceschini, Médiateur du cinéma, a été organisé le 11 janvier par le Scare, avec son adhérent Luigi Magri, du cinéma Jacques Tati à Tremblay. Le Médiateur a indiqué à l'issue de l'entretien souhaiter être auditionnée lors de la CNAC.

Une réunion de concertation entre les différents organismes et salles ayant porté un recours est en cours d'organisation.

Dieppe : Le projet de création de 8 salles, en remplacement de l'actuel Rex, (complexe de 4 salles généralistes de la ville, récemment rachetées par Jean-Edouard Criquioche), a obtenu une autorisation en CDAC, sans engagement de programmation satisfaisant pour DSN, acteur historique sur l'Art et Essai sur la ville. La salle a sollicité le SCARE pour l'accompagner dans ses démarches, avec l'ACOR et le GNCR.

Un courrier de soutien a été envoyé par le SCARE, afin de sensibiliser la Mairie et l'opérateur sur la nécessité d'un engagement de programmation, sans lequel un recours en CNAC pourra être effectué.

Suite au dépôt d'un recours en CNAC de l'ACOR, le pétitionnaire a proposé un engagement unilatéral de programmation convenant à DSN. L'ACOR a donc levé son recours. Le Scare s'est engagé à ne pas déposer de recours si un engagement de programmation satisfaisant était produit.

5 – Rendez-vous CNC direction du cinéma et direction de l'innovation

Deux rendez-vous ont été pris au CNC :

Direction du cinéma : Rendez-vous avec Xavier Lardoux, Lionel Bertinet, Corentin Bichet
RV le 1^{er} février à 15h

Le SCARE souhaite mettre à l'ordre du jour les points suivants :

- Après VPF : Le CNC avait indiqué qu'il mettrait en place un observatoire à l'issue du Congrès des exploitants, afin d'identifier le périmètre de salles de la petite et moyenne exploitation qui auraient besoin d'être aidées pour un renouvellement de matériel numérique de projection, lors de la fin des VPF. Le Scare souhaite rappeler au CNC l'urgence de la mise en place de cet observatoire et la nécessité de trouver des solutions pérennes, les besoins de remplacement d'éléments coûteux étant déjà nécessaires pour de nombreuses exploitations.

- Réforme Art & Essai et Classement :

Le Scare souhaite faire un point sur les commissions régionales, leur fonctionnement, pour améliorer la prise en compte dans les montants de subventions de tous les aspects qualitatifs du travail des salles.

- Mesures salle de demain

- Aide à la programmation difficile, dans le contexte de la récente remise des décisions du Conseil d'Etat suite au recours déposé par la société MK2, remettant en cause certaines aides du CNC, dont l'aide sélective à la modernisation et l'aide à la programmation difficile.

Direction du l'innovation, de la vidéo et des industries techniques : Rendez-vous avec Raphaël Keller, directeur et Baptiste Heynemann, chef du service des industries techniques et de l'innovation.

RV le5 février à 17h

Le Scare souhaite notamment suivre l'ouverture du fonds RIAM aux projets innovants dans le secteur de l'exploitation.

6 – Réflexion et groupe de travail « Business model, data, prospectives »

Face à la baisse de rentabilité constatée pour de nombreuses salles majoritairement Art & Essai, le SCARE souhaite travailler à l'amélioration du business model de salles qui ne facturent pas de publicité, pratiquent des tarifs bas et ne vendent pas de confiserie.

Un groupe de travail est créé avec Martin Bidou, Sylvain Clochard, Stéphane Libs et Chrisitine Beauchemin-Flot. Un rendez-vous avec l'agence Pollen pourrait être organisé : l'agence propose des services de développement de marques et de produits, en s'appuyant sur des études de tendances sociologiques et culturelles, des recommandations sur des questions comme la reconquête des centres-villes, et a développé un outil de data intelligence pour mesurer les tendances sur les réseaux et internet.

Les bilans et comptes de résultats des administrateurs pourraient par ailleurs servir de base pour une première observation.

Un rendez-vous avec Les Studios de Tours qui a développé un système d'abonnement doit être également organisé.

7 – Service d'accompagnement Création / modernisation

Le Scare pourra développer un service de conseil et d'accompagnement des municipalités et salles qui envisagent la création ou la modernisation de sites, en faisant appel à des intervenants indépendants avec lesquels une offre sera étudiée.

8 - Ateliers / Formations

L'atelier Scare du Sommet des Arcs avait pour thème la création d'un logiciel support de programmation pour les salles, en collaboration avec Cinego. Il a réuni une cinquantaine de participants qui ont donné leur avis sur les exemples d'outils créés par les salles et les besoins pour lesquels des fonctionnalités seraient utiles à développer.

Le Scare était également partenaire du laboratoire des initiatives au Sommet des Arcs, avec l'AFCAE et a co présenté l'événement.

Une journée de formation Réseaux Sociaux a été commandée par le GRAC pour le 30 janvier, à Villeurbanne.

Le SCARE, a par ailleurs obtenu un numéro d'inscription d'organisme de formation.

9 – Chronologie des médias / RV ARP

Le médiateur nommé par le CNC pour tenter de parvenir à un accord professionnel avant mai, a rencontré l'ensemble des acteurs concernés.

Au mois de décembre, un rendez-vous a été organisé avec l'ARP, Radu Mihaileanu, Président, Mathieu Debusschère, délégué général, Arnaud Boufassa, cinéma des cinéastes, et le SCARE (Stéphane Libs, Boris Thomas, Olivia Reggiani, Béatrice Boursier).

L'ARP a présenté l'expérimentation qu'elle souhaite mener afin d'éviter que leurs films ne soient plus disponibles après leur exploitation salles et la VOD à 4 mois. Il souhaitent développer un service de VOD réservé aux salles indépendantes, qui prendrait le relai des salles physiques en proposant les films immédiatement après leur décrochage par les salles, à condition qu'aucune autre salles du périmètre ne l'ait encore en exploitation.

Leur prestataire n'est pas encore choisi. Les avis du CA sont mitigés sur ce service, ses possibilités techniques de géolocalisation, les tarifs très élevés pour un service de VOD, les comportements induits qui pourraient être contre-productifs, les effets mesurés d'un tel service comparé à la concurrence de l'offre des plates-formes mondiales ...

L'ARP a également présenté ce projet lors du Sommet des Arcs et de l'atelier sur la chronologie des médias proposé par Dire.

10 – Arte Kino Festival

La deuxième édition d'Arte Kino Festival concerne 10 films et 45 pays. Une plate-forme gérée par FestivalScope a proposé 500 visionnements gratuits par film et par pays.

L'opération a eu lieu du 6 au 12 décembre 2017 en partenariat avec le SCARE, dans 11 salles participantes qui proposeront en avant-première 4 films ayant un distributeur France. Ces derniers n'étaient pas disponibles gratuitement en ligne sur le territoire français.

Les avant-premières ont connu une fréquentation variable et assez faible selon les salles, en raison notamment des films retenus assez fragiles.

11 – Questions diverses

L'organisation de l'AG et du déjeuner du Scare, lors du festival de Cannes 2018 sera modifiée en raison de l'avancement des dates du festival débutant le mardi 8 mai et non le mercredi comme habituellement.

Les modifications du calendrier des journées Art & Essai seront décidées par le bureau de l'AFCAE du 7 février.

Les journées devraient débiter le dimanche au lieu du lundi, l'AG de l'AFCAE aurait lieu le lundi après-midi après leur déjeuner. Le déjeuner du Scare peut avoir lieu sur la Plage du Majestic, qui attend en priorité la réservation du Scare.

L'AFCAE pourrait disposer de la salle Debussy jusqu'au mardi matin et souhaite dans ce cas privilégier les projections de films et proposer au SCARE le créneau du mardi après-midi pour organiser son AG.

Proposer l'AG après le déjeuner présente des inconvénients par rapport à la formule inverse, et notamment en termes d'organisation et de présence des adhérents à l'AG.

La séance est levée à 17h30.